

CQP Ouvrier qualifié d'Exploitation viticole

CFPPA

« Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire »

La formation **CQP Ouvrier qualifié d'Exploitation Viticole** dispensée en partenariat avec le Greta Val de Loire et Le Lycée professionnel Joseph Cugnot, permet :

- d'acquérir des compétences professionnelles reconnues
- de compléter ses connaissances et compétences dans le domaine viticole
- d'obtenir le **Certificat de Qualification Professionnelle**

POSITIONNEMENT

Cette formation s'adresse aux :

- Demandeurs d'Emplois inscrits à Pôle Emploi,
- Salariés d'entreprise
- Autres publics souhaitant effectuer une reconversion professionnelle

Prérequis

Avoir 18 ans

Etre apte physiquement aux travaux d'extérieur

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire et compter)

Satisfaire aux tests de positionnement (tests écrits - entretien de motivation)

STAGES

Partie intégrante de la formation, les stages en milieu professionnel d'une durée de 12 semaines sont obligatoires. Ces périodes de stage seront formalisées par la signature d'une convention de stage avec l'entreprise et le centre de formation.

DÉBOUCHES ET POURSUITE D'ÉTUDE

Insertion professionnelle :

- Ouvrier qualifié dans un domaine viticole, un organisme ou une entreprise de prestation de service en milieu viticole.

Poursuite d'étude :

- BP de niveau IV dans le domaine viticole

Tarifs : nous consulter - Prise en charge possible par votre OPCO

ARCHITECTURE PAR MODULES

Modules	Matières principales	Horaire
Domaine Professionnel		
Bloc de compétences Conduite du vignoble	Equilibre et orientation du cep : pré-taillage, réalisation des différentes formes de taille, repérage des maladies, parasites, ravageurs , tirage de bois... Intervention sur la croissance de la végétation : mise en place et remplacement des piquets, fils de fer... ; épamprage, ébourgeonnage, relevage, palissage,...	140 heures
Bloc de compétences Conduite et entretien des matériels	Conduite des tracteurs et autres engins agricoles Entretien du matériel	112 heures
Bloc de compétences Travail du Sol	Travaux de préparation et d'entretien des sols Approche de l'arrachage et renouvellement du vignoble	77 heures
Bloc de compétences Protection des cultures	Fertilisation des sols Désherbage - Enherbements Application des traitements phytopharmaceutiques	70 heures
Bloc de compétences Travaux de Cave	Mise en bouteilles Etiquetage Conditionnement - chargement	14 heures
Bloc de compétences Compétences transversales	Sécurisation des parcours (Techniques de Recherche d'Emploi - Gestes et postures - Savoirs de Base) CACES 1 - 3 et 5 SST CIPP (formation initiale CIPP opérateur) Accueil - bilan - perspective	112 heures

EXAMEN

- Evaluation pratique
- Evaluation en milieu professionnel
- Evaluation finale devant un jury du CQP Ouvrier Qualifié de l'Exploitation Viticole (le candidat présente oralement une tâche professionnelle choisie qu'il maîtrise)

VALIDATION

- Une attestation de Formation
- Une attestation de compétences
- Le Diplôme CQP Ouvrier Qualifié d'Exploitation Viticole
- En cas de réussite partielle, le candidat aura la possibilité de repasser les blocs manquants l'année suivante.

